LA FRENCH CONNEXION CONTEMPORAINE

L'argent des invisibles

Roman noir judiciaire et social

Auteur : Joseph Nduriri

Une fiction inspirée des questions de vulnérabilité, de pouvoir, de justice et de protection des personnes âgées.

PROLOGUE

Les 837,64 euros de la discorde

Tarbes, octobre 2026.

La France était un État de droit. Ses institutions proclamaient la protection des citoyens les plus vulnérables, le respect de la dignité humaine et l'égalité devant la justice.

Pourtant, derrière certaines portes closes, dans l'univers imaginaire de ce roman, une autre France avait pris naissance.

Une France silencieuse.

Une France où l'argent des personnes âgées devenait une marchandise.

Une France où des individus sans scrupules avaient transformé la protection judiciaire des majeurs en instrument d'enrichissement personnel.

On appelait cette organisation clandestine **la French Connexion contemporaine**.

Son existence était ignorée du grand public.

Son fonctionnement reposait sur une mécanique simple : détourner de petites sommes appartenant à des personnes vulnérables, puis les faire disparaître dans un labyrinthe de sociétés écrans et de transactions financières.

À sa tête se trouvait une femme que personne ne soupçonnait.

lucie Mossina.

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Une femme qui, officiellement, devait protéger les intérêts financiers de ses protégés.

Mais dans l'univers de ce roman, derrière son apparence administrative, elle dissimulait une seconde existence.

Celle d'une femme d'affaires clandestine.

Et son empire allait commencer à s'effondrer à cause d'un retraité de 64 ans.

Un homme nommé Joseph Nduriri.

Et d'une somme apparemment insignifiante :

837,64 euros.

CHAPITRE I

Le retraité abandonné

Joseph Nduriri avait consacré une grande partie de sa vie à la science et à la technologie.

Ingénieur aéronautique, il avait travaillé sur des systèmes électroniques complexes, des calculateurs embarqués et des programmes industriels exigeant une rigueur absolue.

Il avait connu les laboratoires, les bureaux d'études et les grandes entreprises aéronautiques.

À 64 ans, il ne demandait plus la gloire.

Il voulait simplement vivre dignement.

Son logement était modeste.

Ses dépenses également.

Chaque mois, il devait payer son loyer, son téléphone et sa complémentaire santé.

Sa pension de retraite représentait son principal moyen de subsistance.

Mais depuis qu'il était placé sous une mesure de protection judiciaire, il ne disposait plus librement de ses ressources.

Une mandataire judiciaire, Madame lucie Mossina, administrait ses finances.

Officiellement, cette mesure devait le protéger.

Mais Joseph avait progressivement découvert une réalité inquiétante.

Le mois d'octobre 2026 marqua le début de son cauchemar.

Sa pension de retraite, d'un montant de **837,64 euros**, avait été versée.

Pourtant, Joseph ne pouvait pas disposer de cet argent.

Son loyer demeurait impayé.

Sa facture téléphonique n'avait pas été réglée.

Sa mutuelle santé attendait également son paiement.

Et son réfrigérateur se vidait.

Un matin, assis devant sa table, Joseph regarda les quelques provisions qui lui restaient.

Il murmura :

— J'ai travaillé toute ma vie. Comment est-il possible que je ne puisse même plus acheter à manger ?

Il prit une feuille de papier.

Il écrivit :

« Pension de retraite d'octobre : 837,64 euros.

Loyer : impayé.

Téléphone : impayé.

Mutuelle : impayée.

Argent disponible : zéro. »

Puis il ajouta une question :

« Où est passé mon argent ? »

Il ignorait encore que cette question allait provoquer la chute d'une organisation criminelle.

CHAPITRE II

lucie Mossina, la femme aux deux visages

À quelques kilomètres de là, lucie Mossina travaillait dans un bureau parfaitement ordonné.

Les dossiers étaient classés.

Les comptes étaient présentés dans des tableaux.

Les courriers administratifs étaient soigneusement archivés.

Tout semblait normal.

Mais dans le monde fictif de ce récit, lucie avait découvert depuis plusieurs années les possibilités offertes par une position de pouvoir exercée sur des personnes vulnérables.

Certaines ne pouvaient plus accéder directement à leurs comptes bancaires.

D'autres ne comprenaient pas les relevés financiers.

D'autres encore vivaient dans un isolement presque total.

lucie avait compris qu'une petite somme pouvait passer inaperçue.

Puis une deuxième.

Puis une troisième.

Progressivement, une organisation clandestine s'était constituée autour d'elle.

Des intermédiaires financiers, des comptables corrompus et des dirigeants de sociétés fictives participaient à ce système.

L'argent détourné était regroupé avant d'être transféré vers des investissements clandestins.

Les membres de l'organisation avaient choisi un nom :

La French Connexion contemporaine.

Ils se croyaient intouchables.

lucie répétait souvent à ses complices :

— Personne ne s'intéresse à quelques centaines d'euros.

Mais elle avait commis une erreur.

Elle avait sous-estimé Joseph Nduriri.

CHAPITRE III

L'homme qui refusait de se taire

Joseph Nduriri n'était pas un enquêteur.

Il n'était ni policier ni magistrat.

Mais il avait conservé de sa formation scientifique une méthode de raisonnement.

Observer.

Vérifier.

Comparer.

Établir les faits.

Il commença par réunir les documents relatifs à sa pension.

Puis il classa les factures impayées.

Il rédigea une chronologie.

Il adressa des courriers aux administrations concernées.

Chaque document était daté.

Chaque montant était vérifié.

Chaque réponse était conservée.

Joseph ne voulait pas accuser sans preuve.

Il voulait comprendre.

Un après-midi, il se présenta dans une association d'aide aux victimes.

Une juriste l'écouta attentivement.

— Monsieur Nduriri, lui expliqua-t-elle, le fait qu'une pension soit versée sur un compte administré dans le cadre d'une tutelle ne signifie pas nécessairement qu'elle a été détournée. Il faut examiner les comptes de gestion.

Joseph répondit :

— Je comprends. Mais si mon argent existe, pourquoi mon loyer, mon téléphone et ma mutuelle ne sont-ils pas payés ?

La juriste resta silencieuse quelques instants.

Puis elle déclara :

— Nous allons demander les justificatifs.

Ce fut le premier tournant de l'affaire.

CHAPITRE IV

Le signalement au procureur

Dans cette fiction, les premières vérifications révélèrent des anomalies comptables.

Certaines opérations ne correspondaient à aucune dépense justifiée.

Des mouvements financiers apparaissaient sur plusieurs dossiers.

Des sommes avaient été transférées vers des comptes dont les bénéficiaires étaient difficiles à identifier.

L'association accompagna Joseph dans la préparation d'un signalement au procureur de la République.

Le document exposait les faits connus, distinguait les soupçons des preuves et demandait des investigations.

Quelques semaines plus tard, les enquêteurs découvrirent que le dossier de Joseph n'était peut-être pas isolé.

D'autres personnes protégées présentaient des anomalies comparables.

Une enquête judiciaire fut ouverte.

Les enquêteurs examinèrent les documents bancaires, les comptes de gestion et les relations financières entre plusieurs sociétés.

Peu à peu, une organisation apparut.

Une organisation que personne n'avait imaginé découvrir derrière des dossiers administratifs.

CHAPITRE V

La French Connexion contemporaine

Les enquêteurs mirent au jour, dans cette histoire imaginaire, un réseau de détournement de fonds.

Le système reposait sur une apparence de légalité.

Les victimes étaient des personnes vulnérables.

Les sommes détournées étaient parfois modestes.

Mais leur accumulation représentait des montants considérables.

L'argent alimentait plusieurs sociétés écrans.

Certaines investissaient dans l'immobilier.

D'autres servaient à dissimuler des mouvements financiers.

Une partie des fonds avait également rejoint un réseau criminel international.

La police judiciaire découvrit que lucie Mossina occupait une place centrale dans cette organisation fictive.

Elle donnait les instructions.

Elle supervisait les transferts.

Elle recevait une partie des bénéfices.

Mais les enquêteurs avaient désormais accès aux éléments comptables qui permettaient de reconstituer les opérations.

L'empire de lucie commençait à vaciller.

CHAPITRE VI

L'intervention de la justice française

Au petit matin, plusieurs équipes de police judiciaire procédèrent à des perquisitions simultanées.

Des ordinateurs furent saisis.

Des documents comptables furent placés sous scellés.

Des comptes bancaires firent l'objet de mesures conservatoires.

Plusieurs suspects furent interpellés.

À Tarbes, lucie Mossina ouvrit la porte de son domicile.

Deux enquêteurs se présentèrent.

— Madame lucie Mossina ?

— Oui.

— Nous intervenons dans le cadre d'une enquête judiciaire portant notamment sur des soupçons de détournement de fonds et de blanchiment.

lucie resta immobile.

Elle comprit que les années de dissimulation touchaient à leur fin.

Elle fut placée en garde à vue, dans le respect de ses droits.

Au cours de l'enquête, les policiers lui présentèrent plusieurs documents.

Parmi eux figurait une opération de **837,64 euros**, correspondant à la pension d'octobre de Joseph Nduriri.

Cette somme, modeste au regard des montants examinés, était devenue l'un des points de départ de l'affaire.

CHAPITRE VII

La chute de l'empire

L'enquête se poursuivit pendant plusieurs mois.

Des expertises comptables permirent de suivre les flux financiers.

Des témoins furent entendus.

Les victimes furent informées de leurs droits.

Les personnes mises en cause bénéficièrent de l'assistance de leurs avocats.

Dans ce roman, les éléments recueillis conduisirent finalement au renvoi de plusieurs prévenus devant le tribunal correctionnel.

Le procès attira l'attention de la presse.

Les débats révélèrent l'ampleur des détournements.

Les magistrats examinèrent les responsabilités individuelles et les preuves produites.

Après plusieurs audiences, le tribunal rendit son jugement.

lucie Mossina fut reconnue coupable, dans cette histoire fictive, de plusieurs infractions financières.

Elle fut condamnée à une peine d'emprisonnement et à des sanctions patrimoniales.

D'autres membres de l'organisation furent également condamnés.

La French Connexion contemporaine venait de tomber.

Mais pour Joseph Nduriri, la question essentielle n'était pas la sévérité de la condamnation.

C'était la reconnaissance de ses droits.

CHAPITRE VIII

La victoire de Joseph Nduriri

Lorsque Joseph apprit le jugement, il resta longtemps silencieux.

Il ne ressentait aucune joie devant l'emprisonnement d'une autre personne.

Il éprouvait surtout un profond soulagement.

Son combat avait commencé avec une pension de retraite.

Il s'était poursuivi avec des factures impayées.

Puis il avait révélé, dans cette fiction, un système criminel bien plus vaste.

La justice ordonna la réparation des préjudices établis.

Les fonds récupérables furent affectés à l'indemnisation des victimes selon les décisions judiciaires.

Joseph retrouva progressivement une situation financière stable.

Son loyer fut régularisé.

Ses dépenses essentielles furent prises en charge.

Il put à nouveau organiser sa vie quotidienne.

Un journaliste lui demanda :

— Monsieur Nduriri, considérez-vous avoir remporté une victoire personnelle ?

Joseph réfléchit avant de répondre.

— Je ne voulais pas détruire une personne. Je voulais simplement que mes droits soient respectés.

Le journaliste poursuivit :

— Et que retenez-vous de cette affaire ?

Joseph répondit :

— Une personne âgée peut être vulnérable sans être dépourvue de raison. Une personne protégée reste un citoyen. Son argent lui appartient, même lorsqu'un tiers est chargé de le gérer.

Puis il ajouta :

— La justice doit protéger les faibles contre les abus de pouvoir, quels qu'en soient les auteurs.

ÉPILOGUE

Les invisibles retrouvent leur voix

Tarbes, un an plus tard.

Joseph Nduriri marchait tranquillement dans les rues de la ville.

Il avait repris ses lectures scientifiques.

Il continuait à s'intéresser à la physique.

Il réfléchissait à de nouveaux projets d'écriture.

Son existence avait retrouvé une forme de tranquillité.

Un matin, il ouvrit son ordinateur et commença à écrire un livre.

Il lui donna pour titre :

LA FRENCH CONNEXION CONTEMPORAINE — L'ARGENT DES INVISIBLES

Sur la première page, il inscrivit :

« Ce roman est dédié à toutes les personnes vulnérables qui craignent de ne pas être entendues.

À celles qui ne comprennent plus leurs relevés bancaires.

À celles qui attendent leur pension pour acheter de quoi manger.

À celles qui doivent demander de l'aide alors qu'elles disposent de ressources.

À celles qui souhaitent simplement connaître la vérité.

La protection judiciaire ne doit jamais devenir une confiscation de la dignité.

La vulnérabilité d'un citoyen ne diminue ni ses droits ni sa valeur humaine.

Et lorsque des abus sont démontrés, la justice doit pouvoir intervenir. »

Joseph referma son ordinateur.

Au-dehors, la ville continuait à vivre.

La French Connexion contemporaine n'existait plus.

Mais son histoire demeurait.

Celle d'un homme qui avait refusé de disparaître dans le silence administratif.

FIN

Note de l'auteur

Cette œuvre est un roman de fiction. lucie Mossina, son organisation criminelle, les détournements décrits, les investigations et les condamnations sont des éléments imaginaires. Ils ne constituent pas des affirmations factuelles concernant une personne réelle.

Le récit explore les risques d'abus financiers, les droits des majeurs protégés et le rôle des institutions judiciaires dans la recherche de la vérité.